



Ville de LORRAINE

**QUESTIONS DES CITOYENS DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU MARDI 14 AVRIL 2020,
TENUE À HUIS CLOS – EN VIDÉOCONFÉRENCE**

L'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux oblige les municipalités à tenir les séances du conseil municipal à huis clos. Par souci de transparence, les municipalités doivent informer les citoyens du contenu de la séance dans les meilleurs délais.

Les citoyens étaient invités à transmettre leurs questions ou leurs commentaires par courriel, avant la séance, afin que les élus puissent y répondre collectivement en les regroupant par sujets. Ces questions et réponses sont diffusées sur notre site Internet et par infolettre.

SUJET : TRAVAUX D'ENTRETIEN (NETTOYAGE DES RUES, BALAI DE RUES, AMÉNAGEMENT PAYSAGER)

Q. Quand aura lieu le nettoyage des rues?

R. Le nettoyage des rues est prévu en avril et au début mai.

Q. Est-ce qu'il y aura épandage d'un désinfectant partout, dans tous les lieux publics, comme nous l'avons vu en Europe?

R. Nous suivrons les recommandations de la Santé publique. Pour le moment, aucune directive dans ce sens n'a été émise.

Q. Quand auront lieu le nettoyage et l'aménagement paysager des terre-pleins?

R. En date du 15 avril 2020, le gouvernement du Québec a ajouté à sa liste de services essentiels les entreprises d'entretien et d'aménagement paysager.

Cela permettra donc de débiter les travaux d'entretien sur le territoire. L'aménagement des terre-pleins est habituellement réalisé en mai et en juin en lien avec les risques de gel au sol. Pour l'instant, nous prévoyons être en mesure de respecter l'échéancier normalement établi.

Q. Avez-vous prévu faire des aménagements paysagers sur l'ensemble des lieux publics, incluant les petits ronds-points, notamment sur la place de Mirecourt?

R. La Ville a un plan d'aménagement des places et des placettes qui prévoit l'embellissement graduel et la plantation d'arbres sur les différents ronds-points. Pour l'année 2020, il a été prévu de compléter les aménagements sur le boulevard De Gaulle, mais nous effectuerons certaines améliorations sur place de Mirecourt.

Q. Allez-vous procéder à un asphaltage plus général sur certaines rues? Avez-vous terminé la réparation des nids de poule?

R. Pour le moment, l'équipe des travaux publics s'affaire à assurer le maintien des travaux essentiels nécessaires à la sécurité, à l'entretien du territoire et aux services publics. En date du 14 avril 2020, le gouvernement du Québec n'a pas autorisé les travaux d'asphaltage en lien avec les services essentiels identifiés. Il est prévu de faire des réparations sur certaines rues dès que le tout sera possible.

Q. Qu'avez-vous prévu faire au coin du boulevard de Reims et du chemin Ronchamp ainsi qu'au coin d'Obernai et de Vouziers pour améliorer l'état de ces intersections? Un asphaltage complet?

R. Le plan d'intervention des rues établit les priorités de réfection en fonction de différents critères. Actuellement, aucun travail de pavage n'est prévu dans ce secteur, sauf pour des réparations mineures. Une inspection sera effectuée afin de réévaluer la situation dans les secteurs mentionnés.

SUJET : TAXES MUNICIPALES

Q. Est-ce que l'annulation des intérêts et pénalités se poursuivra après le 30 juin?

R. Pour le moment, l'annulation adoptée par le conseil municipal concerne la période du 1^{er} avril au 30 juin 2020. Le Conseil pourra, en fonction de l'évolution de la situation, revoir le tout par l'adoption d'une nouvelle résolution.

Q. Est-ce qu'il y aura des mesures d'allègement prévues pour le 3^e versement qui est dû pour le 15 juillet?

R. Pas pour le moment, le tout sera analysé en fonction de l'évolution de la situation.

SUJET : INFRASTRUCTURES MTQ

Q. Pouvons-nous connaître l'état de la situation et s'il y a des développements pour la construction de la 19, intersection 335-19?

R. Le dossier est maintenant à l'étape des plans et devis. Pour suivre l'évolution du dossier de la 19, nous vous invitons à consulter la page de la coalition 19 au www.coalition19.qc.ca.

Q. Est-ce qu'il y a un suivi des demandes pour un mur le long de la 640?

R. Une rencontre de travail avec les responsables du MTQ s'est déroulée au début d'avril afin de faire l'état d'avancement du dossier. Les nouvelles études sonores ont été faites. Le MTQ évalue actuellement les différentes options et les coûts afin de finaliser l'entente de financement et de pouvoir commencer le processus d'appel d'offres pour la construction du talus antibruit.

SUJET : PROJET D'UNE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS

Q. Est-ce qu'il y a des développements dans ce dossier? Quelle est la suite concrète à la suite de la rencontre avec les promoteurs, comme il est mentionné dans le *Reflète*? Est-ce qu'une prochaine rencontre du comité est prévue?

R. Dans le contexte actuel, il est difficile de répondre à la question avec précision. Il est effectivement possible que la pandémie COVID-19 apporte de nouveaux défis dans ce dossier. Bien qu'aucune rencontre du comité ne soit actuellement planifiée, le dossier demeure en suivi.